



## Terreal chauffe ses tuiles avec vos déchets ménagers

entreprisesDe l'innovation pour permet de réduire la facture énergétique d'une usine

Nicolas DESROCHES

L'usine Terreal de Chagny (Saône-et-Loire) a été la première au monde à utiliser du biométhane, provenant de la valorisation des déchets ménagers des communes environnantes pour cuire ses tuiles en terre cuite. Mais son souci de préservation de l'environnement ne s'arrête pas au gaz...

Bien loin de l'image des tuileries poussiéreuses d'antan, l'usine de production Terreal, installée à Chagny sur deux sites - l'une à proximité du centre-ville et l'autre en lisière de forêt, à proximité des gisements d'argile - en est tout l'inverse.

Construite en 2008, elle est très robotisée, les principaux process industriels étant pilotés et non plus effectués par manutention. « Au-delà d'être aux pieds des carrières, son implantation a été également conditionnée à sa proximité avec le centre de retraitements des déchets voisins », souligne Jean-Sébastien Besset, directeur des deux sites chagnotins. « Nous avons très vite noué des liens avec le Syndicat mixte d'études et de traitements (Smet) pour économiser la réserve foncière. Une fois que nous avons procédé à l'extraction de l'argile, la carrière est utilisée pour l'enfouissement des déchets. »

Une tuile sur trois cuite au biométhane

Mais l'autre engagement fort de Terreal, contribuant ainsi à réduire la quantité de déchets enfouis dans le sol, a été sa volonté de s'associer au projet Ecocea, porté par le Smet, pour se doter d'une usine de tri-méthanisation. Depuis, l'intégralité du biométhane ainsi produit avec les

déchets ménagers vient alimenter en gaz, quasiment en permanence, les fours de cuisson, à l'exception de la période estivale et des périodes de maintenance du site, venant se substituer à un tiers de gaz naturel fossile, tout en réduisant ses émissions de CO<sub>2</sub>, à hauteur de 4000 tonnes par an environ sur les 12000 tonnes rejetées par l'usine. Actuellement, une tuile sur trois est ainsi cuite au biométhane.

Diminution de 10 % de CO<sub>2</sub>

Le groupe Terreal a l'objectif de diminuer de 10 % ses émissions de CO<sub>2</sub>. Les sites de Chagny n'y échappent pas. Pour le site quasi centenaire de Chagny 1, en centre-ville, cette diminution des gaz à effet de serre ne passe pas par le biométhane comme pour Chagny 2, mais tous deux visent l'efficacité énergétique dans leur process.

Rien qu'avec son séchoir, Terreal économise 100000 euros par an

Avant d'aller dans le four de cuisson chauffé à 1000 °C, juste après l'étape du broyage, la tuile façonnée et encore malléable doit être séchée. En réglant et paramétrant au plus juste le séchoir, sans altérer la qualité de l'opération, l'économie a été de 25 % et de 100000 € par an en moins à déboursier pour Terreal. « La chaleur perdue de la cuisson est d'ailleurs réutilisée pour les séchoirs, moins gourmands en énergie et montant à 100 °C. Nous investissons au niveau du groupe 20 millions d'euros par an pour moderniser nos usines. »